

Les élèves de 3^{ème}, de 2^{nde} GT ou de 1^{ère} (*professionnelle*) peuvent être inscrits par leur établissement au **Deutsches Sprachdiplom 1** (DSD1), c'est-à-dire à la certification proposée par la KMK (*Kultusministerkonferenz : conférence des ministres de l'éducation*). Cette inscription implique le volontariat des élèves et l'accord des familles. L'inscription à la certification est gratuite.

La certification de la KMK vise le **niveau B1**, mais permet une sortie au niveau A2. Pour obtenir une certification de niveau B1, chaque candidat doit valider le niveau B1 dans chacune des activités de communication langagière testée : compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression écrite, expression orale en continu et expression orale en interaction.

La réussite à la certification donne droit à un diplôme établi par la Conférence des ministres de l'éducation des Länder (KMK). **Ce diplôme est internationalement reconnu et valable à vie.** La réussite au niveau B1 permet la poursuite de ses études dans un établissement d'enseignement public en Allemagne et facilite la recherche d'un stage ou d'un emploi en Allemagne. Il atteste officiellement d'un niveau d'allemand pour toutes les occasions ou candidatures exigeant un niveau en allemand.

Seuils de réussite pour la session actuelle du DSD1 - Certification de la KMK

Voici les seuils de réussite de la session 2019. Les seuils indiqués en rose sont ceux qui ont été modifiés par rapport à la session précédente de la certification :

	Niveau A2 non atteint	Niveau A2	Niveau B1
Leseverstehen <i>Compréhension de l'écrit</i>	0 – 8 Punkte	9 – 14 Punkte	15 – 24 Punkte
Hörverstehen <i>Compréhension de l'oral</i>	0 – 8 Punkte	9 – 15 Punkte	16 – 24 Punkte
Schriftliche Kommunikation <i>Expression écrite</i>	0 – 7 Punkte	8 – 11 Punkte	12 – 24 Punkte
Mündliche Kommunikation <i>Expression orale</i>	0 – 7 Punkte	8 – 11 Punkte	12 – 24 Punkte